



# PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 16/08/2023

### MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SOUTIEN SPÉCIFIQUE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE 60M€

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé le 17 mai dernier le renforcement du plan de soutien à l'agriculture biologique par la mise en place d'une enveloppe complémentaire de 60M€ dans l'objectif d'apporter un soutien aux exploitations en agriculture biologique frappées par la crise de la consommation de produits biologiques et ayant subi des pertes économiques importantes. Cet engagement supplémentaire vient compléter le fonds d'urgence de 10M€ qui apportait une aide aux exploitations les plus en difficulté.

Le guichet de dépôt des aides est ouvert par FranceAgriMer du 16 août au 20 septembre.

Sont éligibles les exploitations :

- dont toutes les productions et surfaces sont certifiées en agriculture biologique ou en conversion ;
- ayant subi une perte d'excédent brut d'exploitation (EBE) en 2022/2023 de 20 % ou plus par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés de 2018 et 2019 ;
- et une dégradation de la trésorerie en 2022/2023 de 20 % ou plus par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés de 2018 et 2019.

L'aide compensera jusqu'à 50 % de la perte d'EBE et devra représenter un montant minimum de 1 000 €. L'aide éventuellement reçue au titre du fonds d'urgence de 10M€ sera déduite du montant final de l'aide.

Un stabilisateur budgétaire pourra être appliqué en cas de dépassement de l'enveloppe.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet des services de l'État en Corrèze : <https://www.correze.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture-et-alimentation/Agriculture-et-foret/Agriculture>

Pour tout renseignement complémentaire :  
Service économie agricole de la DDT  
Nathalie JOFFRE : 05 55 21 81 45  
Eric DELANNOY : 05 55 21 82 38

**Cabinet du préfet**

**Bureau de la communication interministérielle**

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham  
BP 250 -19 012-TULLE Cedex